



Déclaration liminaire CSA SPIP 34 du 01/10/2024

Monsieur le Président,

En ce jour de rentrée pour notre instance locale, la CGT SPIP 34 restera vigilante à ce que cette nouvelle année de travail permette de faire avancer plusieurs points d'organisation laissés en attente.

Si au local nous pouvons garder bon espoir de continuer à travailler dans l'intérêt du public confié et des agents, les actualités nationales sont beaucoup plus inquiétantes.

D'abord, Le projet de loi S.U.R.E (Sanction Utile, Rapide et Effective) n'est qu'une fuite en avant sécuritaire doublée du mépris des concertations en cours.

Le garde des Sceaux poursuit sa logique répressive avec ce projet. Derrière un habillage sémantique trompeur, ce texte remet profondément en cause :

- L'individualisation des peines,
- Le rôle et les missions fondamentales des SPIP,
- Le principe même de la réinsertion.

Ce projet, en instaurant des peines minimales, en généralisant des procédures expéditives et en contournant le débat démocratique par ordonnances, vise à transformer la justice en une chaîne de traitement mécanique, au détriment des droits de la défense et de l'accompagnement socio-éducatif.

Parallèlement, depuis le début de l'été, le EGIP ont été lancés. Pour nous il s'agit d'une concertation réduite à un alibi.

La CGT SPIP 34 dénonce la contradiction flagrante entre ce projet de loi et les États Généraux de l'Insertion et de la Probation (EGIP) actuellement en cours.

Ces consultations devaient constituer un chantier ambitieux pour repenser l'avenir de l'insertion et de la probation, en y associant l'ensemble des acteurs de la justice.

Or, pendant que les personnels participent à des tables rondes censées nourrir une réflexion collective pour l'avenir des SPIP, la Chancellerie prépare une loi sécuritaire toute faite, réduisant les EGIP à un simple alibi de pseudo-concertation professionnelle et sociale.

La position de la CGT SPIP 34 ne changera pas, nous affirmons qu'une réforme pénale digne de ce nom doit :

- S'appuyer sur des moyens humains et financiers renforcés,
- Garantir un réengagement de l'État dans les services publics plutôt qu'une délégation accrue au privé ou à l'associatif concurrentiel,
- Respecter le mandat judiciaire et les droits fondamentaux,
- Lutter contre la surpopulation carcérale au lieu de la renforcer,
- Préserver une justice équitable, individualisée et tournée vers la réinsertion.

Face à ces attaques, les organisations syndicales réagissent et la CGT Insertion Probation dénonce la politique ministérielle.

Le 09 Octobre c'est dans la rue que les agents des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation feront entendre leur colère et leurs revendications. La politique du plus avec rien ne passe plus.

La CGT SPIP 34 appelle tous les agents du SPIP 34 à se mobiliser pour la journée du 09 Octobre et à rejoindre l'appel à manifestation à Paris organisée en Intersyndicale.

La CGT SPIP 34 continue de lutter dans l'intérêt des agents, des missions et des publics confiés malgré les élucubrations démagogiques ambiante.

Nos missions ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel d'ambitions politiques.

A Montpellier, le 01/10/2025

Les élus CGT SPIP 34

CGT SPIP 34

Espace Arc-en-Ciel 1021 Avenue de Toulouse 34000 MONTPELLIER

Courrier électronique : cgtspip34@gmail.com